

Madame le Rectrice, Mesdames et Messieurs,

Contrairement à notre dernière déclaration préalable, nous souhaitons cette fois reconnaître le travail d'échange et de discussion qui a eu lieu hier lors des CHSCT-RA et CT-RA. A&I UNSA, dans sa démarche constructive souhaite reconnaître l'écoute qui a prévalu lors de ces dernières instances.

Pour autant, les élus d'A&I UNSA restent vigilants quant aux différents points qui vont être abordés aujourd'hui, mais également sur d'autres sujets déjà évoqués dans cette même instance.

1- Nouvelle organisation des services de la région

La nouvelle organisation des services de la région « Nouvelle Aquitaine » est ambitieuse tant elle concerne de sujets, de sites et donc de personnels. Nous avons bien entendu, lors du dernier CTSA, qu'il n'y aurait pas de mobilité géographique contrainte et que les mobilités fonctionnelles seraient accompagnées.

Face à une présentation qui se veut toujours rassurante, plusieurs questions demeurent cependant :

- Quelle est la méthode utilisée pour impliquer et informer les personnels dont les missions sont touchées par les réorganisations et les futurs projets de services ?
- Les délimitations de compétences et les rôles de chacun ont-ils déjà été identifiés (par exemple sur les questions d'information et d'orientation entre les académies ? entre le service régional IOLDS et la Région par exemple ?)
- Y aura-t-il des changements de locaux ? Le CHSTA sera-t-il systématiquement saisi pour traiter de ces questions qui ont un impact sur les conditions de travail ?
- Quel sera le périmètre des CTSA des trois académies notamment pour ce qui relèvent des services interacadémiques ?

Sur toutes ces questions, comme sur les autres, A&I UNSA restera vigilante aux dispositifs d'accompagnement qui seront prévus pour les personnels directement touchés par les réorganisations.

D'autres points ont été évoqués lors des derniers CTSA et nécessitent d'être rappelés :

2- Autres points : indemnitaire, charge de travail PIAL et gestion des personnels AESH, GRH de proximité

- **Harmonisation du régime indemnitaire** : lors du CTSA du 10 avril 2019, l'administration avait indiqué qu'une réflexion sur l'harmonisation du régime indemnitaire serait menée en Nouvelle Aquitaine. A&I UNSA demande que cette harmonisation, par le haut, soit menée rapidement, notamment dans le cadre de la gestion unique du BOP 214.
- Nous réaffirmons **la charge de travail que représente la gestion des personnels AESH** tant dans les services académiques que dans les établissements, notamment les PIAL. Oui la mutualisation au lycée Montesquieu

est faite. Oui la rentrée est passée. Toutefois, la charge de travail demeure : pour ce nouveau corps, tout est à construire. L'administration ne doit pas sous-estimer les enjeux en termes de gestion RH que représentent ces personnels (notamment sur les questions d'affectations et de souhaits de mobilité).

- La question de la **GRH de proximité** va certainement être évoquée au cours de la matinée, toutefois, nous demandons à ce qu'une information claire à destination de tous les personnels soit faite afin de : faire connaître ce dispositif, savoir qui assumera ces nouvelles missions, dans quelles conditions, avec quels moyens ?

Pour conclure, A&I UNSA restera vigilante tant sur les points spécifiques de la nouvelle organisation territoriale que sur les sujets nationaux comme la reprise des négociations dans le cadre de la réforme des régimes de retraite.

*Pour les élus UNSA Education au CTSA,
Maud MARTINEZ*



UNSA Education Bordeaux 33bis rue de Carros 33800 BORDEAUX

- Tél. : 05.57.59.00.38 • bordeaux@unsa-education.org